

## LE NUCLEAIRE IMPOSSIBLE

Le nucléaire français est désorienté. Parce qu'il a perdu son orientation et parce que dans son orient tout change. Ce désarroi est la conséquence des bouleversements qu'on connaît en Europe mais aussi de l'inflexion insensible qui depuis les années soixante a peu à peu transformé la pensée stratégique française officielle quant aux moyens nucléaires.

### **LA MONTEE EN PUISSANCE DE L'ARSENAL NUCLEAIRE FRANCAIS ET LES CHANGEMENTS DANS LA DOCTRINE.**

Les capacités nucléaires de la France à l'orée des années soixante ont pris place dans le discours gaullien comme un moyen de l'autonomie politique à l'égard des Etats-Unis. On ne saurait trop insister sur ce but primordial, maintes fois réexprimé :

ainsi dans sa conférence de presse du 23 juillet 1964, le général De Gaulle explique-t-il :

"Le fait pour l'Amérique et la Russie soviétique de posséder leur armement nucléaire leur procure une telle sécurité et, d'autre part, leur donne à l'intérieur de leurs camps respectifs une telle raison d'exercer l'hégémonie qu'elles ne s'en déferont pas, pas plus qu'à leur place aucun Etat ne le ferait... Il en résulte que les pays qui n'ont pas d'armement atomique croient devoir accepter une dépendance stratégique et, par conséquent, politique par rapport à celui des deux géants qui ne les menace pas"

cette constitution d'un armement atomique comme moyen de rétablir une "situation normale de souveraineté" est réaffirmée en 1966, l'année de la sortie du dispositif militaire intégré de l'alliance atlantique :

"La volonté qu'a la France de disposer d'elle-même, volonté sans laquelle elle cesserait bientôt de croire en son propre rôle et de pouvoir être utile aux autres, est incompatible avec une organisation de défense où elle se trouve subordonnée" (1)

plus explicite encore, le fameux article du général Ailleret "défense dirigée ou défense tous azimuths", paru en 1967 analyse l'armement nucléaire comme le moyen de "l'autonomie de défense" et donc de "l'indépendance réelle", pour éviter que les forces françaises ne deviennent "des sortes de tirailleurs français des armées américaines", évaluant la situation de la France dans une OTAN dominée par les Etats-Unis comme aussi précaire que celle de la Tchécoslovaquie en 1938. (2)

Dans cette période, il est donc clair que le nucléaire est entièrement orienté vers une finalité politique : donner à la France les moyens de l'autonomie politique, de l'indépendance quant aux orientations fondamentales, permettre à la puissance publique de disposer de son libre-arbitre, d'exercer une souveraineté pleine et entière. On peut certes, discuter de la validité de ce choix et il faudrait préciser comment s'articulent indépendance et alliance, mais l'élément essentiel par rapport aux questions posées aujourd'hui, c'est que, à ce moment et dans cette vision d'ensemble, le nucléaire n'a d'existence que "politique" : il n'est que la concrétisation d'une volonté de libre disposition de soi-même. Il est soumis entièrement à ce projet politique. Il a comme finalité déterminante de permettre à la France de se dégager de la tutelle des Etats-Unis.

C'est cette nature politique du nucléaire français qui va peu à peu se troubler, au fur et à mesure d'évolutions doctrinales et techniques, jusqu'à inverser sa polarisation.

Dans les années soixante-dix, divers concepts flous (sur "la bataille de l'avant"... ) trouvent parfois place dans la vocabulaire stratégique des dirigeants; certains "accrocs" mettent à mal les principes : alors que la programmation militaire a été continue depuis les années soixante (et fait

partie du "dogme"), il se produit en 1975-1977, un trou de deux ans sans programmation... Mais les rapports de force internes aux forces politiques dirigeantes limitent les glissements, un certain nombre de gaullistes "historiques" exerçant leur vigilance.

Paradoxalement (?), c'est après 1981 qu'un alignement sur les Etats-Unis (pour l'essentiel) va se produire, ce qui constitue un retournement de doctrine stratégique.

L'intégration plus poussée des plans et des conditions d'emploi des forces en Europe, amorcée sous la présidence de V. Giscard d'Estaing, s'accélère sous celle de F. Mitterrand.

L'affaire des "euromissiles" marque clairement une position française inscrite dans le sillage de la position américaine.

La renonciation à la doctrine de la défense tous azimuts est concrétisée lors de la loi de programmation 1984-1988, puisqu'à cette occasion le ministre de la défense de l'époque, Charles Hernu, désigne explicitement l'objectif des moyens nucléaires français (l'URSS). et par la suite le discours des responsables politiques et militaires sera de plus en plus obsessionnellement centré sur le danger "à l'Est".

C'est dans cette logique de "menace à l'Est" que vont d'ailleurs être faits d'autres choix d'armements : ainsi de la décision de construire un porte-avions nucléaire, instrument de gestion de crise et de gesticulation en méditerranée tourné potentiellement vers des pays en "accointance" avec l'URSS. Ainsi encore du choix de pousser le programme de char "Leclerc", programme de char lourd (56 tonnes) conçu pour l'hypothèse d'un affrontement en centre-Europe avec les chars du pacte de Varsovie.

Le développement du nucléaire stratégique, en volume et en capacités, peut également être considéré comme ayant contribué à modifier progressivement la doctrine nucléaire française : le nucléaire stratégique est au départ défini comme devant permettre de menacer de détruire "l'équivalent d'une France" chez un agresseur potentiel et ainsi de le dissuader en fixant un coût insupportable à l'agression. En 1975, ces moyens nucléaires stratégiques de la France représentent une centaine de charges. Mais, si les missiles du plateau d'Albion ne changent pas, non plus que le nombre des charges portées par les Mirage IV, l'introduction de missiles à têtes multiples sur les sous-marins entraîne une multiplication : A partir de 1985, les SNLE commencent à être équipés du missile M4, à six têtes : du coup, en 1991, la France dispose d'environ cinq cents charges stratégiques et la mise en place à l'horizon 2000 d'un missile M5, à douze têtes feraient passer ce volume à mille deux cents charges... Un tel volume, un tel changement d'échelle redonnent évidemment au nucléaire une relative autonomie par rapport au projet politique dont il n'était jusqu'à présent que "l'humble serviteur" et restaure sa nature "militaire", au moins potentielle. Mais la confusion doctrinale est d'autant plus inextricable que ce surgissement du nucléaire français dans l'existence militaire et plus seulement politique se fait au moment précis où il devient incontestable que la menace qui était censée fonder la nécessité de cet effort nucléaire disparaît.

La confusion est d'autant plus marquée encore que, dans la même logique, s'était développé un nucléaire d'abord appelé "tactique" puis rebaptisé "préstratégique", qui constituait, au mieux, une hybridation stérile de la doctrine stratégique française, et, plus vraisemblablement, l'introduction subreptice d'une logique d'affrontement nucléaire possible, exactement antagoniste de la doctrine de dissuasion et "d'empêchement de la guerre" jusque-là censée inspirer le maniement du nucléaire.

Jusqu'à la décision en mars 1991 de réintégrer le comité des plans de défense de l'OTAN en passant par les choix faits dans la guerre du golfe, les traces de ce processus d'alignement stratégique sur la politique des Etats-Unis sont nombreuses et difficilement contestables.

Le nucléaire a été pensé comme le moyen de l'insubordination. L'évolution actuelle fait que disposant d'un nucléaire consistant, la France "rentre dans le rang". Le paradoxe est qu'elle le fait au moment même où les rangs "d'en face" se rompent, mettant par là même en cause la nécessité des rangs de l'alliance atlantique.

## QUE FAIRE DES MOYENS NUCLEAIRES ?

On peut prendre comme date symbolique de l'entrée dans l'indécision le mois de décembre 1987 où est signé le traité de Washington sur l'élimination des missiles nucléaires stationnés en Europe, de portée supérieure à 500 kilomètres.

Dès ce moment, il devient évident que l'armement préstratégique français est en question : certes la portée du missile Hadès, destiné à remplacer les pluton, est définie comme étant de 480 kilomètres, c'est-à-dire juste inférieure à la limite du traité de Washington, ce qui évite d'avoir à se demander si la France aurait dû être, d'une façon ou d'une autre, partie prenante de l'accord, mais de fait dès ce moment, une contraction "rampante" du nucléaire préstratégique français peut être observée :

Les cinq escadrons de Mirage III et jaguar qui portaient les armes tactiques ne seront pas remplacés nombre pour nombre : les prévisions actuelles sont de trois escadrons de Mirage 2000, au lieu de cinq.

De même, le programme Hadès annoncé pour soixante véhicules et cent vingt missiles est d'ores et déjà limité à trente missiles (3). De plus ces armements ne seront pas déployés dans des unités d'artillerie "en situation de tir", ce qui implique qu'ils seront stockés et "mis sous cocon". La seule justification qui leur reste est que la possession de ces armements est finalement l'espèce de "droit d'entrée" dont s'acquitte la France pour prendre part aux négociations à venir sur l'élimination des missiles de portée inférieure à cinq cents kilomètres... !

Et les interrogations ne manquent pas sur la nécessité de maintenir deux composantes dans l'armement préstratégique (les missile pluton/hadès de l'armée de terre, les missile ASMP (air-sol moyenne portée) des Mirage et Super-Etendard de l'aviation et de la marine).

Les interrogations n'épargnent même pas le nucléaire stratégique :

Après avoir déjà décidé de ne pas développer de version "mobile" des missiles stratégiques (4), le gouvernement français vient de décider l'abandon du programme de missile S 45 étudié pour remplacer les actuels missile S3 du plateau d'Albion, ouvrant ainsi la voie à la déshérence d'une des composantes historiques de la triade nucléaire qui veillait sur le sanctuaire (5). Les débats sur la composante aérienne ne manquent pas et André Giraud, ancien ministre de la défense dans le gouvernement Chirac, remettait implicitement en cause la notion même de triade en écrivant que la question est maintenant d'assurer la dissuasion stratégique par "au moins un" système d'arme indestructible par une frappe préventive (les sous-marins en l'occurrence) (6).

Sur le volume même des moyens nucléaires stratégiques, des questions nouvelles se font entendre : Y a-t-il une véritable nécessité d'un sixième sous marin nucléaire lance-engins de nouvelle génération ? Faut-il maintenir sans changement la règle des trois sous-marins à la mer en permanence ?...

Ces interrogations nouvelles débordent évidemment jusqu'aux programmes classiques fondés sur la vision de la menace à l'est : Jean-Michel Boucheron, président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, peu suspect d'hétérodoxie systématique, pouvait ainsi, en juin dernier, estimer crûment que le programme de mille quatre cents chars Leclerc était surévalué et que la moitié serait bien suffisante ou s'interroger sur l'opportunité de prévoir un deuxième porte-avion nucléaire... (7)

Ces interrogations sont multiformes et pour beaucoup de ceux qui les posent s'appuient sur ce qu'ils pensent être "les leçons" de la guerre du golfe, c'est-à-dire le constat d'une certaine "inutilité" du nucléaire, alors que les technologies "émergentes», les armes "intelligentes», les munitions guidées avec précision et l'ensemble de la panoplie déployée pendant la guerre du golfe

(C3I, moyens électroniques, leurrage, systèmes de contre-mesures etc.) bouleversent les conditions et la possibilité même de la guerre. Mutation considérable, si elle se faisait dans le cas de la stratégie française : le nucléaire dans la doctrine française orthodoxe, c'est ce qui rend la guerre impossible, les technologies nouvelles, c'est ce qui rend la guerre gagnable...!

La tentation est d'autant plus forte que les perspectives d'insécurité en Europe apparaissent plus évidentes, que les notions de "devoir d'ingérence" mises en avant au moment de la guerre du Golfe sont bien loin d'avoir épuisé leurs effets, que "l'ordre" ne règne plus sur le continent européen, au moins dans sa partie orientale. L'Europe et le monde sont bien entrés dans ce que, prémonitoirement Alain JOXE appelait "l'empire du désordre" (8). La stratégie nucléaire se révèle comme "langage" et non pas comme "action" et le cycle de son pouvoir se clôt, ouvrant la voie à une domination qui se fait "par interventions coup de poing, appuyées sur le pouvoir naval, aérien, spatial, hertzien" (9).

Cette évolution touche au coeur les moyens nucléaires français dont l'invalidité militaire contraste avec la part des dépenses françaises qu'il représente (environ 30% du budget d'équipement). Cette situation ressort entre autres d'une prise de position récente de Jean-Michel Boucheron qui dans un article , titré non sans humour "pour une permanence de la stratégie", suggère de développer des moyens de dissuasion du fort au faible (missiles de croisière conventionnels, moyens antibalistiques) face à une éventuelle menace terroriste ou balistique "venant du sud" (10), ce qui est sous-entend que la dissuasion nucléaire ne "dissuade que le nucléaire" et laisse sans réponse les autres questions.

La stratégie nucléaire française s'est montrée jusqu'à présent moins sensible à l'évolution des rapports internationaux que celle des autres puissances nucléaires si l'on se fie par exemple à l'évolution du nombre des essais nucléaires (11), ce qui s'explique par le volume de ses armes d'une autre échelle que celui des Etats-unis ou de l'URSS ainsi que par les choix publiquement affirmés.

Cette insensibilité ne durera pas. Le nucléaire n'a de justification possible que face au nucléaire (les intérêts vitaux du sanctuaire ne peuvent être mis en cause que par le nucléaire ou l'invasion. mais l'invasion n'est possible que par un voisin continental, ce qui n'est évidemment pas plausible). En dehors de cette justification, le nucléaire n'a d'existence que politique.

Le nucléaire est par excellence un moyen "égoïste". L'égoïsme des Etats se décline sur des modes spécifiques mais chacun de ces égoïsmes, nucléaire ou pas, rentre en contradiction avec le mouvement de "prise en masse" européen. Jacques Delors, président de la commission européenne, vient de rappeler sans fard que sans puissance militaire commune l'Europe sera confinée dans la marginalisation politique (12). C'est une idée largement répandue. Toutefois, définir quelle puissance militaire commune est souhaitable et possible est beaucoup plus difficile.

L'existence même du nucléaire français ne contribue pas à amoindrir cette difficulté. Dans l'immédiat, il apparaît aussi impossible de penser une défense européenne avec le nucléaire que sans le nucléaire. Il est non moins inconcevable de ne pas penser de défense européenne.

Cette triade d'impossibilités définit un "triangle des Bermudes" où pourrait s'abîmer tout avenir "raisonnable" de la sécurité en Europe, si la leçon de ces dernières années n'était qu'il faut justement rêver l'impossible avec suffisamment d'obstination pour enfin le réaliser un jour.

Jean-Paul HEBERT ,

Centre interdisciplinaire de recherche sur la paix et d'études stratégiques. (CIRPES)

- (1) voir Jean-Paul HEBERT "Stratégie française et industrie d'armement" (F.E.D.N. Paris 1991) . chapitre 1.
- (2) Charles AILLERET "défense dirigée ou défense tous azimuths" in Revue de défense Nationale Décembre 1967.
- (3) cf compte-rendus de la conférence de presse de François Mitterrand . Le Monde 13 septembre 1991.
- (4) non sans une contradiction supplémentaire ,puisque les pluton (et hadÈs à venir) sont eux mobiles...!
- (5) on n'a pas osé baptiser "trinité" cet ensemble veillant sur le "sanctuaire", mais "triade" y ressemble fort... intuition confuse que l'horreur nucléaire est une "horreur sacrée".
- (6) in Le Monde seize janvier 1991
- (7) voir Le Monde huit juin 1991;
- (8) voir Alain JOXE "Le cycle de la dissuasion (1945-1990). Essai de stratégie critique" Editions la Découverte/F.E.D.N. 1990. pages 286 sq.
- (9) Alain JOXE op.cité page 288.
- (10) Jean-Michel Boucheron "pour une permanence de la stratégie" Le Monde quatorze mars 1991.
- (11) voir graphique en annexe.
- (12) voir Le Monde du douze mars 1991.